



ENVIRONNEMENT, VILLE DE ROANNE

Roanne



Agglo



LES BRUMISATEURS OPÉRATIONNELS DANS LES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE

Souhaitée par les Roannais et réalisée dans le cadre du budget participatif par les services municipaux, l'installation de brumisateurs dans les parcs et jardins de la ville est aujourd'hui effective.

Publié le 18 août 2020

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Les travaux d'installation ont été lancés le 20 juillet et en moins de trois semaines, les cinq parcs et jardins concernés par les nouveaux équipements de brumisation sont désormais opérationnels !

Depuis le 7 août 12 heures 30 en effet, les Roannais peuvent bénéficier du rafraîchissement des brumisateurs installés dans les parcs et jardins suivants :

- Place des promenades Populle : trois mâts de brumisation installés à proximité de l'aire de jeux et un mât proche du kiosque.
- Jardin des Remparts : réseau de brumisation intégré en périphérie de la pergola sur 45 mètres linéaires environ.
- Jardin Victor Dupré : un mât de brumisation à proximité de l'aire de jeux.

- Jardin des deux Victoires : un mât de brumisation à proximité de l'aire de jeux.
- Stade du Parc des Sports : réseau de brumisation suspendu sur alignement de platanes à proximité du terrain d'Honneur et du centre social, 60 mètres linéaires environ.

Les plages de fonctionnement de ces installations sont identiques à ce qui existait déjà au Jardin des Senteurs, à savoir : 12h30 – 18h30 selon le rythme d'une minute de brumisation alternée à une minute de temporisation.



[SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE](#)

